



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIWER

Séance publique du 26 juin 2026

Date d'annonce publique et de convocation : 18 juin 2026

Présents : M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, Mme Joëlle WEIS, M. Laurent KASEL,
Mme Josée ETRINGER-SEIL, conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absent et excusé : ///

No.: 05/2026-3

Approbation d'un lotissement de terrain - Maîtres d'ouvrage A.M. LUXBIOLOGIE SARL et ADA PRO SARL

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu l'article 29 (1) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;

Vu la demande d'autorisation du 19 juin 2026 des maîtres d'ouvrage A.M. LUXBIOLOGIE SARL et ADA PRO SARL pour le lotissement des parcelles inscrites au cadastre comme suit : Commune de Biwer, section C de Biwer, numéros 656/7109, 656/7110 et 656/7111 lieu-dit « An der Grousswiss » ;

Vu le plan y relatif ci-annexé ;

Considérant qu'en vertu de l'article 29 (1) alinéa 5 de la loi précitée du 19 juillet 2004 « *on entend par lotissement de terrains, la répartition d'une ou de plusieurs parcelles en un ou plusieurs lots, en vue de leur affectation à la construction* » ;

Vu les objectifs fixés par l'article 2 de cette même loi ;

Entendu le bourgmestre précisant qu'en raison de l'évolution du projet, les trois parcelles sont fusionnées puis divisées en deux parcelles ;

Après délibération

DECIDE UNANIMEMENT

d'approuver la demande d'autorisation du 19 juin 2026 des maîtres d'ouvrage A.M. LUXBIOLOGIE SARL et ADA PRO SARL pour le lotissement des parcelles inscrites au cadastre comme suit : Commune de Biwer, section C de Biwer, numéros 656/7109, 656/7110 et 656/7111 lieu-dit « An der Grousswiss » et le plan y relatif ci-annexé.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biwer, le 1^{er} juillet 2026

Marc LENTZ
Bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal

GEOLUX G.O. 3.14

12, rue des Mérovingiens L-8070 BERTRANGE

no

mes

XXX

Commune de BIWER

Section C dite de Biwer

Référence GEOLUX G.O. : P09926-GOI

Référence Cadastre : 238748

Echelle : 1/250

Lieu et Date : BERTRANGE, le 17 juin 2026

L'ingénieur : Laurence BRUCKER , géomètre officiel

Signature :

Lieu-dit : "An der Grousswiss"

BON POUR AUTORISATION DE MORCELLEMENT

GEOLUX G.O. 3.14

PROPRIETAIRES

GEOLUX G.O. 3.14 Sàrl

Bureau de Géomètres Officiels

12, rue des Mérovingiens

L-8070 Bertrange

Tél: +352 26 84 54 90

TAILOB CYRIAL

POUR LUX BIOLOGIE

Remarque :

- La légende des points et lignes peut être consultée sur www.cadastre.lu/fr/legende.

LEGENDE DES PARCELLES				
Commune de BIWER		Section C dite de Biwer		
Nouvelles parcelles				
Numéro	Nature	Occupation	Contenance ha a ca	Noms
656/LOT 1	place		05 08	Luxbiologie
656/LOT 2	place		05 85	Luxbiologie
Numéro	Lieu-dit		Provenance des parcelles	
656/LOT 1	An der Grousswiss		ENTIER 656/7109 et PARTIE 656/7110	
656/LOT 2	An der Grousswiss		ENTIER 656/7111 et PARTIE 656/7110	

LEGENDE

AB : Ancienne Borne

AB : Ancien Clou

Handwritten signatures and notes:
- "seils" (possibly "seils" or "seils")
- "Kare" (possibly "Kare")
- "H. Brönd" (possibly "H. Brönd")
- "L. Brönd" (possibly "L. Brönd")
- "L. Brönd" (possibly "L. Brönd")